

Composition du dossier d'inscription

de l'étudiant

de BTS ou de CPGE



Pièces demandées	
<input type="checkbox"/>	Dossier d'inscription à compléter – 3 pages
<input type="checkbox"/>	<p><i>Le cas échéant.</i></p> <p>Les documents d'inscription du service Hébergement : demi-pension ou internat. Ils sont accessibles sur le site du lycée Dumont d'Urville – rubriques : vie de l'élève et de l'étudiant puis restauration et hébergement</p> <p>- Ranger les documents complétés dans une enveloppe format C4. - Mentionner dessus ses nom/prénom et sa future classe ainsi que : SERVICE HEBERGEMENT – INSCRIPTION POST BAC. - La fermer.</p>
<input type="checkbox"/>	<p>Règlement pour participation aux frais de reprographie des cours. Montant : 30,00€. Paiement obligatoire (*). Il sera à effectuer en ligne dès la réception des indications des services de l'Intendance adressées par mail au futur élève. Cette somme n'est pas remboursable en cas de démission.</p> <p>(*) sauf pour les élèves inscrits en BTS NDRC par apprentissage et en BTS classe Passerelle, exemptés.</p>
<input type="checkbox"/>	<p><i>Uniquement pour les nouveaux élèves</i></p> <p>Fiche infirmerie</p> <p>- Ranger le document complété dans une enveloppe format B5 - Mentionner dessus ses nom/prénom et sa future classe ainsi que CONFIDENTIEL - La fermer</p>
<input type="checkbox"/>	<p><i>Uniquement pour les étudiants admis à l'internat</i></p> <p>Le dossier d'internat complet</p>

Documents à fournir à la rentrée :

Etudiants de première année :

- La copie du relevé de notes du baccalauréat au professeur coordonnateur à une date qui sera précisée

Etudiants de première et seconde année concernés :

- La notification de bourse de l'enseignement supérieur (CROUS) – décision conditionnelle : à apporter au secrétariat du supérieur – Bâtiment H – LYCEE DUMONT D'URVILLE